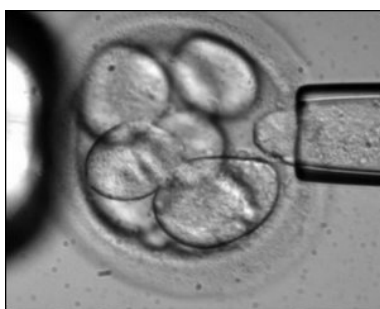


<https://www.amessi.org/Des-scientifiques-britanniques-ont>



Des scientifiques britanniques ont créé des embryons hybrides

- SCIENCES-RECHERCHES SCIENTIFIQUES



Date de mise en ligne : jeudi 3 avril 2008

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Agence France-Presse

Londres

Les chercheurs de l'université britannique de Newcastle ont annoncé avoir créé des embryons hybrides en injectant de l'ADN humain dans des ovules de vache

« Les ovules humains sont très précieux et l'idée a germé que l'on pourrait contourner la pénurie en utilisant des ovules de vaches à la place », a expliqué le professeur John Burn, directeur de l'Institut de génétique humaine de l'université de Newcastle.

Ces embryons ont été créés avec de l'ADN prélevé dans des cellules de peau humaine qui a été injecté dans des ovules récupérés dans des ovaires de vaches et dont les éléments génétiques avaient été retirés, a-t-il ajouté, précisant que les embryons avaient survécu jusqu'à trois jours en laboratoire.

« Il est illégal et dangereux d'implanter ces cellules dans un être humain, mais elles sont très utiles pour la recherche », a souligné M. Burn.

La loi britannique impose que les embryons hybrides soient détruits après quatorze jours.

L'Autorité britannique pour la fertilité humaine et l'embryologie (HFEA) avait accordé mi-janvier des licences annuelles de recherche à l'université de Newcastle et au King's College de Londres qui travaille sur des ovules de lapines. La HFEA étudie les demandes de licences au cas par cas.

L'Autorité avait donné en septembre 2007 son feu vert à la création d'embryons hybrides, un procédé qui vise à pallier le manque d'ovocytes humains destinés au clonage d'embryons à des fins thérapeutiques.

L'équipe scientifique de Newcastle espère atteindre une survie de six jours afin de pouvoir créer des cellules souches qui pourraient être utilisées pour étudier certaines maladies.

Une proposition de loi très controversée sur la « Fécondation humaine et l'embryologie », déjà approuvée par la Chambre des Lords (Chambre haute), doit être débattue le mois prochain par la Chambre des Communes.

Elle prévoit notamment d'aller plus loin en matière de création d'embryons hybrides ou encore la possibilité de recourir à des « bébés donneurs » pour tenter de sauver la vie d'un frère ou d'une soeur atteint d'une maladie génétique.

Post-scriptum :

source : <http://www.cyberpresse.ca/article/2...> [http://www.cyberpresse.ca/article/20080402/CPSCIENCES/80402054/1020/CPSCIENCES